

Soins palliatifs et accompagnement fin de vie

De 20 à 30% des habitants des Ehpad décèdent chaque année. Même si toutes les équipes mettent tout en œuvre pour une meilleure qualité de vie des habitants et des professionnels, les soins palliatifs, l'accompagnement de la mort et au deuil fait partie intégrante de la qualité de vie, de la qualité de la fin de vie. Il est indispensable de faire en sorte que la mort ne soit plus un sujet tabou et qu'elle ne soit plus une cause importante de la souffrance physique et psychique des habitants. Réussir l'accueil est tout aussi important que de réussir l'au revoir. Cela fait sens pour les professionnels, pour les familles mais aussi pour les habitants.

Prérequis :

- Être salarié en EHPAD

Public :

- Tous les personnels de la structure (direction, soignants et autres personnels)

Objectif :

- Démontrer la place de la mort dans ce lieu de vie, dans ce lieu de soin
- Définir la stratégie de l'accompagnement de fin de la vie pour les habitants, les professionnels et les familles et définir la réflexion éthique
- Identifier les signes de fin de vie et adapter l'accompagnement
- Elaborer les processus de la poursuite ou arrêts des traitements
- Mettre en œuvre le soutien des professionnels, les proches et les habitants
- Expliquer les principaux droits de la personne en fin de vie (directives anticipées, loi Claeys-Leonetti...)
- Mettre en œuvre une culture palliative.

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama PowerPoint et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

Date de mise à jour : 11/07/2025

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur,
- A l'issue de la formation 'à chaud', le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation ;

Méthode :

- Analyses de situation
- Cas pratiques
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

Durée :

- 2 jours (14h00) sur site

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue
- Stéphan Valy, infirmier spécialiste en soins palliatifs

Contenu :

- Les directives anticipées et droits de la personne en fin de vie
- Le process d'accompagnement et mise en place des soins palliatifs
- Les signes de fin de vie
- Gestes et pratiques selon les croyances et pratiques religieuses
- Savoir accompagner les familles et les autres habitants, rôle des groupes de paroles
- L'annonce de la mort
- Le deuil et les funérailles (habitants, proches et professionnels)

Date de mise à jour : 11/07/2025

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Nombre de participants :

- 15 participants

Lieu :

- Sur place au sein de l'Ehpad

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : ilex.fc@gmail.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- A partir de 100 € par jour et par stagiaire

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 11/07/2025

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France